

Les exploitations agricoles européennes et françaises

Vincent Chatellier, Nathalie Delame*

Avec l'élargissement de 2004, l'Union européenne poursuit sa construction. Depuis près de cinquante ans, le secteur agricole européen bénéficie d'une politique agricole commune des plus intégrées. Le progrès technique, l'essor de la génétique animale et végétale, l'évolution du mode d'utilisation du foncier et le développement de la mécanisation ont entraîné, dans la plupart des pays, un accroissement spectaculaire de la productivité du travail et une diminution importante du nombre d'exploitations agricoles, notamment des plus petites. Malgré ce phénomène de restructuration, la diversité des exploitations demeure toujours très importante entre les bassins de production européens. Cette diversité des exploitations agricoles, qui se manifeste au travers de la spécialisation, de la taille et de la performance économique, a peu évolué au cours de la dernière décennie. Elle résulte d'un ensemble imbriqué de facteurs tels que l'histoire agraire des pays, le relief, le climat, le potentiel agronomique des sols et les politiques agricoles nationales. Avec l'entrée récente dans l'Union européenne de dix nouveaux États membres, cette diversité s'est fortement accentuée.

Selon l'enquête *Structures*, l'UE à 25 compte en 2003 environ 10 millions d'exploitations agricoles et autant d'emplois en équivalent temps plein (*encadré 1*). Avec 155 millions d'hectares de surface agricole utilisée (SAU), soit 40 % du territoire de l'Union européenne (UE), l'agriculture joue un rôle déterminant dans le dynamisme économique de nombreuses zones rurales, même si ce phénomène est en recul (*figure 1*).

Des exploitations agricoles moins nombreuses et plus grandes

Au premier regard, le nombre d'exploitations agricoles de l'UE a augmenté au gré des élargissements successifs. En 1989, la réunification de l'Allemagne s'est traduite par l'arrivée dans l'UE de très grandes entreprises. Ainsi, les exploitations écossaises qui s'étendaient alors sur 170 hectares parurent soudainement petites comparées aux unités de 400 hectares du Mecklembourg-Poméranie. Avec un tiers d'exploitations supplémentaires et une augmentation de SAU de moitié, l'Allemagne est devenue le deuxième producteur agricole européen derrière la France. En 1995, l'élargissement de l'UE à l'Autriche, à la Finlande et à la Suède s'est concrétisé par l'arrivée de 400 000 exploitations sur 9 millions d'hectares. En 2004, l'élargissement à dix nouveaux États (*encadré 2*) fut de loin le plus notable avec l'intégration de 3,6 millions d'exploitations pour une surface agricole équivalente à celle de la France. Près des trois quarts de ces exploitations sont de très petite dimension et sont assimilées à une agriculture de subsistance : seule une faible part de la production est commercialisée, l'essentiel étant consommé par la famille. À côté de ces très nombreuses

* Vincent Chatellier travaille à l'Inra SAE2, Lereco de Nantes, et Nathalie Delame travaille conjointement à l'Inra SAE2, UMR économie publique de Paris et à la division Agriculture de l'Insee.

Outils statistiques et définitions

L'enquête **Structures communautaire**, réalisée tous les trois ans, apporte pour chaque exploitation agricole, des informations sur la main-d'œuvre, l'occupation des terres et les effectifs animaux. Les concepts utilisés sont harmonisés entre pays (voir l'encadré sur la définition de l'exploitation agricole dans l'article de M. Desriers « L'agriculture française »). Les nouveaux États membres (NEM), officiellement admis dans l'UE le 1^{er} mai 2004, ont été intégrés à l'enquête dès 2003. Pour ces pays, l'enquête a été élargie à de plus petites exploitations : celles assujetties à l'impôt agricole, d'au moins 0,1 hectare de SAU ou bien moins de 0,1 hectare et 1 bovin ou 5 porcs ...

La marge brute standard (MBS) d'une exploitation est une estimation de sa valeur ajoutée potentielle. Cet indicateur de la dimension économique de l'exploitation est calculé en appliquant à chaque hectare de production végétale ou à chaque tête de bétail, un coefficient estimant la différence entre la valeur de la production et les coûts directs imputables. Ces valeurs sont déterminées selon les régions administratives. La MBS s'exprime en unités de dimension européenne (1 UDE = 1 200 euros =

1,5 hectare-équivalent-blé). Les **exploitations** sont considérées comme **professionnelles** dès lors qu'elles dépassent 0,75 unité de travail agricole (Uta) et 8 UDE en France. Ces seuils sont adaptés à chaque État membre. À titre d'exemple, le seuil de MBS est fixé à 2 UDE en Espagne, à 16 UDE en Belgique.

Le résultat agricole net par Uta est un indicateur de résultat, publié par Eurostat, l'Office statistique des communautés européennes, établi à partir des comptes européens de l'agriculture. Correspondant à la « Branche d'activité agricole », le résultat agricole net intègre les productions des exploitations agricoles mais aussi de coopératives et d'entreprises de travaux agricoles. Non directement comparable aux revenus des exploitations agricoles, il permet toutefois une comparaison des résultats agricoles entre les 25 États membres de l'Union européenne. Résultat agricole net = production de la branche d'activité agricole – consommations intermédiaires – consommation de capital fixe – autres impôts sur la production + autres subventions sur la production.

Résultat agricole net par Uta = résultat agricole net rapporté au volume de la main-d'œuvre agricole.

petites structures, cohabitent en nombre limité des exploitations de très grande dimension issues des anciennes fermes collectives ; les plus grandes d'entre elles dépassent 2 000 hectares.

En faisant abstraction de ces élargissements, le nombre total d'exploitations agricoles de l'UE n'a cessé de diminuer depuis 1966, date du premier recensement agricole européen disponible. À cette époque, la Communauté européenne à 6 comptait deux fois plus d'exploitations agricoles qu'aujourd'hui. Entre 1990 et 2003, suivant la tendance des années précédentes, tous les pays ont vu leur nombre d'exploitations diminuer, parfois de façon drastique. Sur ces treize années, l'UE à 12 a ainsi perdu 2 millions d'exploitations agricoles (dont les trois quarts en Italie, en Espagne et en France), soit un rythme moyen quotidien de 420 unités. À titre d'exemple, une exploitation sur deux a disparu dans le Piémont et le Frioul (Italie), la Cantabrie (Espagne) ou la Bretagne. La Grèce, seul pays méditerranéen à observer une faible diminution de ses exploitations, compte aujourd'hui plus d'exploitations que la France (*figure 2*).

Si l'UE à 12 a perdu le quart de ses exploitations entre 1990 et 2003, elle n'a réduit sa superficie agricole que de 4,5 %. C'est peu comparé à l'Italie pour laquelle une disparition comparable des exploitations s'est accompagnée d'une déprise de 12 % des terres agricoles. En France, où le nombre d'exploitations a reculé d'un tiers et la superficie agricole de 2 %, les terres libérées ont permis l'agrandissement d'exploitations déjà existantes ou la création de nouvelles, par vente ou fermage. La taille moyenne des exploitations françaises est ainsi passée de 30 à 45 hectares en treize ans. La France se situe au cinquième rang communautaire, à quelques hectares près de l'Allemagne et de la Suède. Le Royaume-Uni devance ses partenaires avec des exploitations de 65 hectares. En Grèce, la taille moyenne des exploitations n'est que

de 5 hectares, avec un niveau maximal de 8 hectares au nord, en Dytiki Makedonia. L'Allemagne présente deux types d'agriculture : les nouveaux Länder, dont les exploitations s'étendent sur 250 hectares en moyenne, et les autres régions avec des superficies dix fois plus petites. Les nouveaux États membres présentent cette même dualité. Les tailles moyennes par pays, inférieures à 8 hectares, sont dues au nombre important d'exploitations de moins de 2 hectares. Dans les années quatre-vingt-dix, le nombre d'exploitations a pu provisoirement augmenter dans certains de ces pays suite aux réformes foncières qui ont

1. Caractéristiques structurelles moyennes des exploitations agricoles européennes en 2003

	Nombre d'exploitations agricoles	Superficie agricole utilisée	Main-d'œuvre agricole dans la population	Part de l'agriculture dans le PIB	SAU par exploitation	MBS par exploitation	Uta par exploitation
	(Indice 100 = France)		(%)	(%)	(ha)	(UDE)	
Italie	317	47	4,7	2,2	6,7	10	0,76
Espagne	183	83	5,6	3,6	20,6	15	0,89
Grèce	134	14	16,3	5,4	4,8	6	0,75
France	100	100	4,3	2,0	45,3	47	1,49
Allemagne	67	61	2,4	0,7	41,2	51	1,67
Portugal	59	13	12,8	2,5	10,4	6	1,27
Royaume-Uni	40	58	1,2	0,7	72,1	50	1,49
Autriche	28	12	5,5	1,2	18,8	14	1,01
Irlande	22	16	6,4	1,9	32,3	21	1,18
Pays-Bas	14	7	2,7	2,0	23,5	96	2,18
Finlande	12	8	5,3	1,0	29,9	22	1,30
Suède	11	11	2,5	0,6	46,6	29	1,05
Belgique	9	5	1,7	1,0	25,4	59	1,32
Danemark	8	10	3,3	1,6	54,7	76	1,25
Luxembourg	0	0	2,4	0,5	52,7	43	1,63
Pologne	350	52	18,2	2,3	6,7	4	1,02
Hongrie	125	16	5,4	2,7	5,7	2	0,68
Lituanie	44	9	18,7	2,6	9,2	2	0,82
Lettonie	21	5	14,6	2,1	11,8	2	1,11
Slovénie	13	2	8,4	1,6	6,3	5	1,24
Slovaquie	12	8	6,0	1,2	29,8	7	1,65
République tchèque	7	13	4,5	1,1	79,9	32	3,65
Chypre	7	1	5,2	3,7	3,5	7	0,71
Estonie	6	3	6,3	2,2	21,6	4	1,02
Malte	2	0	2,5	1,6	1,0	7	0,43
	(Milliers)	(Millions d'ha)					
France	613	28	4,3	2,0	45,3	48	1,49
Union européenne à 15	6 163	124	4,0	1,6	20,1	21	1,02
Nouveaux États membres	3 598	30	11,2	2,1	8,3	4	0,98
Union européenne à 25	9 761	154	5,2	1,6	15,8	15	1,01

Source : Commission européenne – Eurostat.

accompagné la privatisation des fermes d'État (Hongrie) ou la décollectivisation des coopératives (République tchèque). Cependant, les micro-exploitations ainsi créées ont parfois rapidement disparu, les terres revenant à des exploitations de taille moyenne (Hongrie). En Pologne, où les terres étaient en majeure partie gérées par des exploitations individuelles, la persistance des petites exploitations résulte principalement des conditions inhérentes au régime de retraite qui impose la détention d'un hectare pendant plusieurs années.

Moins d'agriculteurs et plus de productivité du travail

Malgré la diminution importante du nombre d'exploitations, la production agricole n'a cessé de croître grâce aux gains de productivité observés, principalement au niveau du facteur travail (Butault, 2004). Entre 1990 et 2003, le nombre d'emplois agricoles en équivalent temps-plein de l'Union à 12 s'est réduit de 1,7 million, concentrés pour les deux tiers en Italie, au Portugal et en France. La diminution de la main-d'œuvre n'a pas toujours été proportionnelle à la baisse du

Encadré 2

Les exploitations agricoles dans les nouveaux États membres

Depuis le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne (UE) compte dix nouveaux États membres (Nem) : Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque, Malte, la Pologne, la Slovaquie et la Slovénie. Cet élargissement fait suite à une phase de transition de près de dix ans qui a permis à ces pays d'adapter progressivement leurs instruments économiques afin de respecter les conditions de l'acquis communautaire. À compter de 2004 et jusqu'en 2013, ces pays vont bénéficier d'une application spécifique des différents instruments de soutien inhérents à la politique agricole commune (Pac). Pour encourager la restructuration des exploitations, les paiements directs sont, au départ, versés à de faibles taux (25 % en 2004, 30 % en 2005 et 35 % en 2006) puis seront progressivement augmentés pour atteindre 100 % en 2013. Les Nem bénéficieront d'une politique de développement rural renforcée, avec un budget supplémentaire de 50 % par rapport aux autres membres de l'UE pour financer des régimes de préretraite, des programmes environnementaux, le boisement de terres agricoles, le soutien de zones défavorisées, ... Des quotas de production seront définis sur la base de références historiques (1997-1999 pour le lait).

En 2003, juste avant l'élargissement, ces pays comptaient 75 millions d'habitants (soit 20 % de la population de l'UE à 15), 30 millions d'hectares de surface agricole (24 % de l'UE à 15) et 3,6 millions d'exploitations agricoles (60 % de

l'UE à 15). Avec une superficie agricole comparable à la France, ces pays dégagent une production agricole plus de deux fois inférieure.

Pour ces pays, la définition de l'exploitation agricole a été élargie de manière à prendre en compte l'agriculture de subsistance (*encadré 1*). Dans ces très petites exploitations, l'agriculteur partage sa production entre sa consommation familiale et des produits commercialisés. Ainsi, près des trois quarts des exploitations recensées dans l'enquête *Structure* (soit 2,6 millions d'unités) ont une taille économique inférieure à 2 unités de dimension européenne (UDE). La moitié d'entre elles se situent en Pologne, un quart se retrouve en Hongrie, Lituanie et Lettonie. Leur superficie moyenne est de 2 hectares en Pologne et de 5 à 6 hectares en Lituanie et en Lettonie. Elles occupent environ un actif à temps complet en Pologne et en Lettonie et plutôt un actif à mi-temps dans les autres pays. Elles assurent seulement 12 % de la production agricole de l'ensemble des Nem.

À côté de ces très nombreuses petites structures, cohabitent 9 000 exploitations de grande dimension (plus de 100 UDE), issues des anciennes fermes collectives. Sous forme de coopératives, d'entreprises d'État ou d'entreprises privées, elles sont localisées pour un tiers en Pologne, un quart en République tchèque et un cinquième en Hongrie. Elles emploient 8 % de la main-d'œuvre agricole des nouveaux entrants, assurent un quart du potentiel productif et valorisent un tiers de la superficie agricole.

Encadré 2 (suite)

Les très grandes exploitations (plus de 250 UDE), qui emploient entre 60 à 100 personnes à temps plein, couvrent en moyenne 1 000 hectares en Pologne, 1 600 hectares en République tchèque et en Hongrie. Les exploitations de taille moyenne (entre 2 et 100 UDE) représentent un quart des exploitations, la moitié de la superficie agricole et plus de la moitié de la production. Elles ont une superficie

moyenne de 16 hectares et emploient 1,7 unité de travail annuel (Uta).

La Pologne est prépondérante dans l'agriculture des Nem avec 59 % des exploitations agricoles, 58 % de la production agricole et 48 % de la superficie agricole. La population agricole est assez jeune : moins d'un agriculteur sur trois a plus de 55 ans. Ils sont plus de un sur deux dans les autres pays, comme dans l'Union européenne à 15.

Poids des très grandes exploitations dans l'agriculture nationale

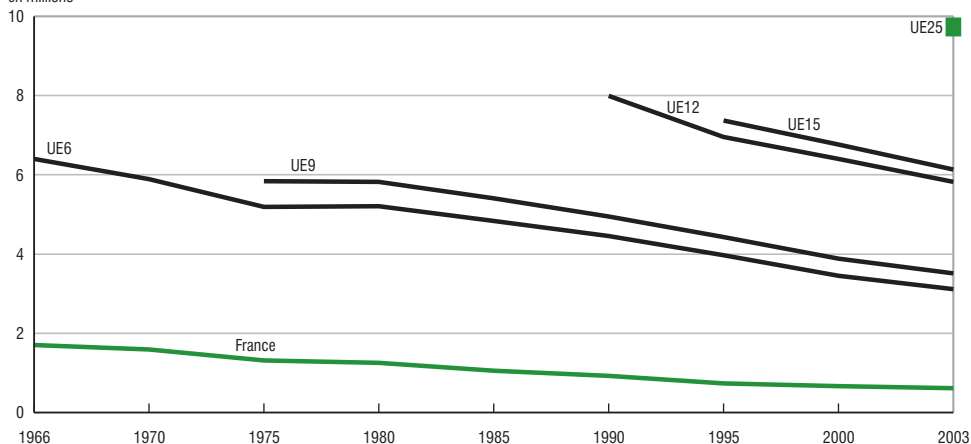
	Nombre d'exploitations	Superficie agricole utilisée	Marge brute standard	Unité de travail annuelle
République tchèque	3,15	62,4	71,76	59,73
Slovaquie	0,77	55,6	64,98	39,34
Estonie	0,19	15,3	24,05	14,85
Hongrie	0,12	32,7	33,73	11,71
Slovénie	0,06	4,5	9,94	2,32
Pologne	0,05	8,2	8,54	0,29
Lituanie	0,04	5,9	11,93	5,11
Lettonie	0,03	4,1	8,73	1,99
Chypre	0,11	3,5	9,09	1,49
Malte	ε	ε	ε	ε
Ensemble des Nem	0,12	21,4	21,72	6,68

Champ : exploitations de 250 UDE ou plus.

Source : enquête Structures 2003, Eurostat.

2. Dix millions d'exploitations agricoles en 2003 dans l'Union européenne à 25

en millions



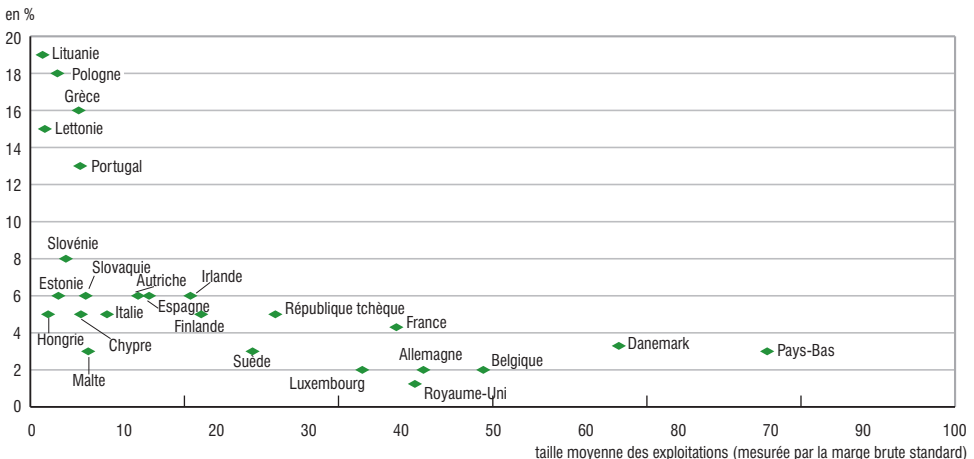
Note : les données pour UE6, UE9 et UE12 se réfèrent pour l'Allemagne au territoire de la RFA jusqu'en 1990.

Source : enquête Structures, Eurostat.

nombre d'exploitations. Au cours de ces treize années, la disparition d'une exploitation a été accompagnée de la baisse d'une unité de travail agricole (Uta) en France, mais de 0,3 Uta en Espagne et de 1,5 Uta au Portugal. Cette baisse de la main-d'œuvre agricole a été favorisée par les investissements réalisés au sein des exploitations. Certains pays, reconnus parmi les plus dynamiques sur le plan agricole, ont des exploitations avec un fort potentiel de production tandis que leur agriculture occupe une faible part de leur population active civile occupée (figure 3). Sur ce plan, les Pays-Bas et le Danemark occupent une position éloignée de celle de la Lettonie, de la Pologne, de la Grèce, de la Lituanie et du Portugal.

La restructuration du secteur agricole est d'autant plus rapide qu'elle est confortée par le dynamisme d'autres secteurs économiques. Ainsi, la refonte de l'agriculture britannique s'est opérée au XIX^e siècle parallèlement à un mouvement d'industrialisation du pays. Le développement de l'agriculture néerlandaise vers des systèmes de production intensifs nécessitant peu de terres (horticulture, élevages hors-sol) a été accéléré par l'essor des échanges agroalimentaires intracommunautaires et internationaux. Dans d'autres pays, la restructuration a été plus lente et s'est appuyée sur une politique volontariste en faveur des investissements (à partir de 1945 en France) et plus généralement sur la politique agricole commune. La démographie des agriculteurs a aussi accompagné la restructuration du secteur. Des mesures en faveur des préretraites ont incité certains exploitants à abandonner leur activité. En France, la part des agriculteurs âgés de plus de 55 ans s'est ainsi réduite de 44 % en 1990 à 35 % en 2003. La Belgique, l'Allemagne, l'Irlande et le Luxembourg ont également connu, mais dans une moindre mesure, un rajeunissement de leur population agricole. Au Portugal, en Italie et en Grèce, un exploitant sur deux est encore âgé de plus de 55 ans, soit une proportion identique à celle des nouveaux États membres. La diminution de la main-d'œuvre devrait donc encore se poursuivre dans les années à venir. D'après les estimations de Butault et Delame (2006), le nombre d'exploitations agricoles en France atteindrait 470 000 en 2012, contre 545 000 en 2005.

3. Part de l'agriculture dans la population active civile occupée



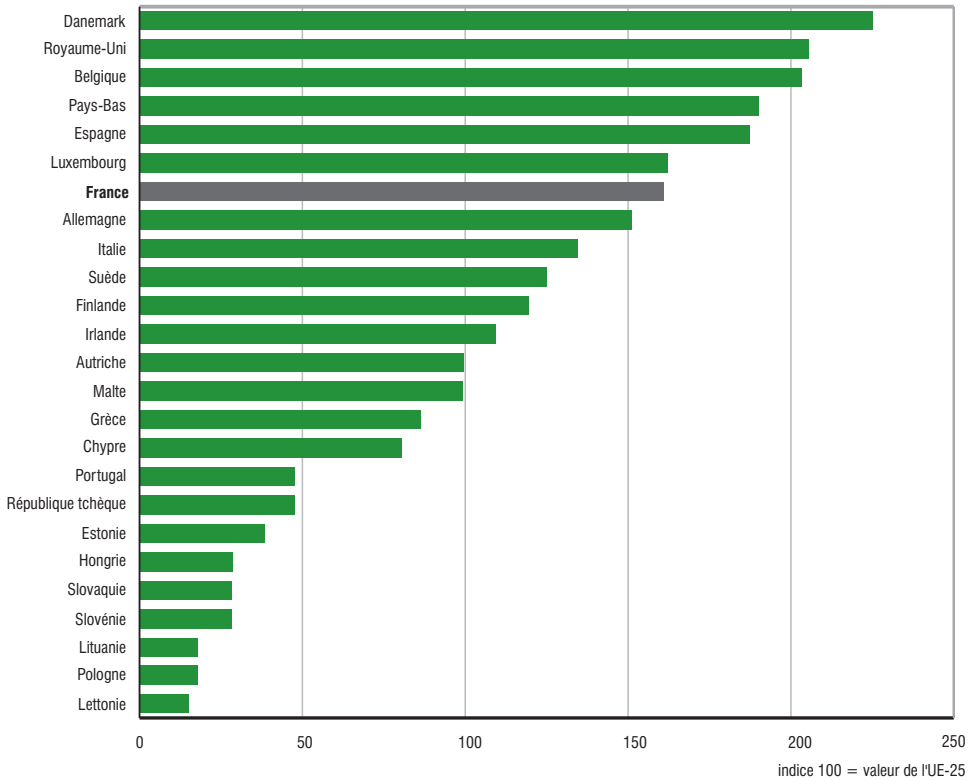
Des écarts régionaux importants en termes de taille des exploitations

Les politiques de structure mises en place au sein de l'UE ont régulièrement veillé à limiter la création d'exploitations de très grande dimension, contrairement aux politiques adoptées dans les anciens pays de l'Est. Le modèle européen a surtout privilégié le développement d'exploitations individuelles gérées par une main-d'œuvre familiale. Pourtant, en 2003, un cinquième de la production agricole de l'UE à 15 provient seulement des 50 000 plus grandes exploitations. En Espagne, 8 % des exploitations concentrent la moitié de la production agricole. Entre 1990 et 2003, la progression des grandes exploitations a été plus marquée en termes d'effectifs au Luxembourg, en Belgique, en Allemagne et en France. Toutefois, la croissance a concerné également les exploitations de taille moyenne et certaines de petite dimension (étude sur la France de Butault et Delame, 2006). De ce fait, la position relative des différents pays, selon la taille moyenne des exploitations, a finalement assez peu évolué sur les treize ans. Et ce, même si la dimension économique moyenne des exploitations de l'UE à 12, mesurée par la marge brute standard (*encadré 1*), a doublé dans le même temps. Ainsi, en 2003, les Pays-Bas se placent en tête, avec une taille deux fois supérieure à celle de la France. Le Royaume-Uni, dont les systèmes de production sont plus extensifs, devance ses partenaires avec une superficie moyenne de 65 hectares, mais est relégué à la septième place en termes de potentiel productif. Les exploitations du Portugal et de la Grèce sont sept fois plus petites que celles de la France et les différences régionales sont encore plus marquées. Les régions néerlandaises conservent leur première place, suivies de près par certaines régions françaises : Picardie, Île-de-France et Champagne-Ardenne (plus de 90 unités de dimension européenne – UDE). La taille moyenne des exploitations de certaines régions grecques, portugaises ou italiennes est vingt fois plus petite. Quelques régions du sud de l'Espagne (Andalousie ou Castille-la Manche), orientées vers les cultures spécialisées se démarquent avec une croissance plus rapide que la moyenne. Les élargissements de l'UE aux Länder de l'ex-RDA (entre 125 et 225 UDE), puis aux pays d'Europe centrale et orientale (Peco) ont eu pour effet d'accentuer la dispersion européenne en termes de taille des exploitations agricoles.

Les formes sociétaires se développent, principalement en France

L'agrandissement des exploitations agricoles a été facilité par le développement des formes sociétaires qui permettent la mise en commun de moyens de production. Les 260 000 sociétés recensées dans l'UE à 15 en 2003 ont en moyenne 117 hectares pour un peu plus de 3 emplois à temps plein. Les sociétés regroupent 15 % de la main-d'œuvre, le quart de la production et de la superficie. Leur progression a été assez rapide sur la période étudiée, puisqu'elles ne concentraient que 8 % de la production et 15 % de la superficie en 1990. En France, le développement des sociétés a été particulièrement soutenu, ces dernières couvrant désormais près de la moitié de la superficie agricole nationale. Créées dans le cadre d'une politique des structures favorisant les exploitations de taille moyenne, de nombreuses sociétés relèvent d'un cadre purement familial et comptent même parfois un seul associé. Ceci explique que, toutes tailles confondues, la France devance largement ses voisins avec une exploitation sur cinq sous forme sociétaire (en 2003), contre 4 % pour l'ensemble des États membres de l'UE à 15. Dans les nouveaux États membres, les formes sociétaires sont près de dix fois plus grandes que les sociétés françaises.

4. Résultat agricole net par actif



Source : Comptes économiques de l'agriculture dans la communauté - provisoire 2004, Eurostat.

Des résultats agricoles dispersés

Les différences structurelles entre pays se retrouvent dans les disparités de résultats. Un classement des États membres selon le résultat agricole net par actif¹, issu des comptes européens de l'agriculture, fait apparaître dans les premières places les agricultures qui comptent les exploitations de plus grande dimension économique (figure 4). L'entrée des nouveaux États membres (Nem) accentue les disparités de résultats dans l'Union européenne en 2004. Malte se distingue par un résultat comparable à la moyenne européenne, les autres Nem étant bien en dessous. Ce classement illustratif doit cependant être modulé. La prise en compte de critères supplémentaires tels que la région, la spécialisation des exploitations ou leur forme juridique peut modifier la hiérarchie, voire accentuer les écarts. Par ailleurs, la valorisation en euros masque les différences entre pays, notamment ceux en dehors de la zone euro et il serait préférable de faire des comparaisons en termes de parité de pouvoir d'achat. Ceci dit, en 2004, le résultat agricole net par actif varie dans un rapport de 1 à 15 entre le Danemark et la Lettonie. Ce rapport, de l'ordre de 1 à 3 entre le Danemark et la Grèce, est

1. Cet indicateur de résultat, correspondant à la « Branche d'activité agricole », intègre les productions des exploitations agricoles mais aussi de coopératives et d'entreprises de travaux agricoles. Non directement comparable aux revenus des exploitations agricoles, il permet toutefois une comparaison des résultats agricoles entre les 25 États membres de l'Union européenne (voir encadré 1).

beaucoup plus faible pour l'UE à 15. Si le montant reste plus stable d'une année à l'autre dans les grandes productions agricoles concernées par la Pac (grandes cultures, viande bovine, lait et ovins-caprins), les fluctuations sont, en revanche, assez accentuées dans les productions peu soutenues, telles que le porc, la volaille ou l'horticulture.

Les exploitations professionnelles assurent l'essentiel de la production agricole

Parmi les 6 millions d'exploitations agricoles recensées en 2003 dans l'UE à 15, une sur deux est qualifiée de « professionnelle » (*encadré 1*). Ces exploitations professionnelles relèvent pour les trois quarts de cinq pays seulement : l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la France et l'Allemagne (*figure 5*). Du fait de leur taille plus importante, les unités professionnelles emploient les trois quarts de la main-d'œuvre agricole, valorisent 91 % de la superficie agricole utilisée (SAU) et assurent 95 % de l'activité économique (mesurée par la marge brute standard, *encadré 1*). Entre 1990 et 2003, l'UE à 12 a perdu le tiers de ses exploitations agricoles professionnelles, soit un recul de 1,2 million d'unités. Avec une main-d'œuvre par exploitation qui n'a que faiblement progressé (+ 4 %), la superficie moyenne est passée de 23 à 37 hectares et la dimension économique a doublé.

Dans l'UE à 15 en 2003, une exploitation agricole professionnelle emploie en moyenne 1,6 unité de travail annuel (Uta), dont un quart correspond à de la main-d'œuvre salariée. Cette proportion a augmenté de manière importante au cours de la dernière décennie. Si la plupart des exploitations agricoles reposent sur une organisation de type familial, le nombre d'Uta par exploitation est devenu particulièrement élevé aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Dans ces deux pays, la part de l'emploi salarié dans l'emploi agricole total, s'explique par la taille importante des exploitations et/ou la présence de productions agricoles exigeantes en main-d'œuvre, telles que l'horticulture. L'emploi salarié est, en revanche, très peu représenté en Autriche et en Irlande.

5. Caractéristiques moyennes des exploitations agricoles professionnelles en 2003

	Nombre d'exploitations agricoles	Uta salariées / Uta totales	SAU par exploitation	Production agricole (*) / Uta	Consommations intermédiaires / Production agricole*	Aides directes par exploitation	Capital total / Production agricole*
	(milliers)	(%)	(hectares)	(milliers €)	(%)	(milliers €)	(€)
Allemagne	214,1	34	73	81,9	57	26,0	4,0
Autriche	77,0	6	27	45,4	44	17,6	4,8
Belgique	36,0	18	42	96,1	50	13,2	2,1
Danemark	38,6	41	70	146,9	59	25,1	4,6
Espagne	612,8	22	31	33,7	37	6,3	4,2
Finlande	43,5	13	47	65,3	52	41,0	2,6
France	367,9	26	73	74,6	51	25,2	2,1
Grèce	488,7	13	6	17,3	30	4,0	3,2
Irlande	113,4	7	42	42,3	48	13,8	10,3
Italie	685,2	26	19	48,1	41	6,5	5,0
Luxembourg	1,7	14	75	96,0	46	38,5	5,1
Pays-Bas	65,7	43	32	124,1	55	9,2	4,7
Portugal	159,7	16	19	15,2	46	3,8	3,3
Royaume-Uni	96,9	41	151	100,0	55	39,8	4,1
Suède	30,6	18	92	105,1	59	29,0	3,2
UE-15	3 031,9	24	37	54,7	48	12,3	3,9

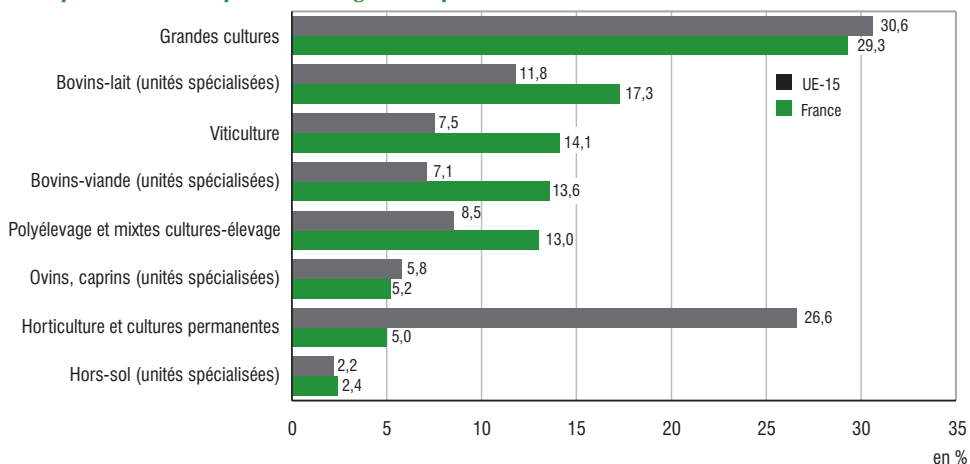
* Avec les aides directes.

Sources : Commission européenne DG Agri-A3 ; Rica UE 2003.

Productions animales au nord, productions végétales au sud

Près de la moitié de la superficie agricole utilisée (SAU) des exploitations professionnelles de l'UE à 15 est en fermage. La SAU moyenne par exploitation varie de 6 hectares en Grèce à 151 hectares au Royaume-Uni, avec une position intermédiaire en France, en Allemagne et au Danemark. Ces résultats sont influencés par les productions agricoles mises en place, les productions méditerranéennes (fruits et légumes) mobilisant naturellement moins de surfaces que l'élevage ou les grandes cultures. En France, les exploitations agricoles professionnelles sont spécialisées, en 2003, pour près des trois quarts dans les systèmes de « grandes cultures », de « bovins-lait », de « viticulture » et de « bovins-viande » (figure 6). Le poids des surfaces fourragères dans la SAU a diminué au cours des dernières décennies au profit d'un développement des grandes cultures. Bien inférieur à la moyenne communautaire au Danemark et en Grèce, il est largement supérieur au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en Irlande. Le niveau d'intensification des superficies fourragères (mesuré par le nombre d'animaux par hectare) indique que l'élevage d'herbivores est assez extensif en France, au Royaume-Uni et en Irlande. Il est en revanche intensif en Belgique, au Danemark et aux Pays-Bas du fait notamment de la relative rareté du foncier induite par la forte densité de population.

6. Répartition des exploitations agricoles professionnelles selon l'orientation



Sources : Commission européenne DG Agri-A3 ; Rica UE 2003.

La moitié des exploitations professionnelles de l'UE à 15 se répartissent entre deux types de production : les « grandes cultures » et « horticulture et cultures permanentes ». La plupart des membres de l'UE à 15 reprennent ce schéma avec une variation sur les productions concernées : grandes cultures et bovins-lait pour le Danemark, l'Allemagne, grandes cultures et cultures permanentes pour les pays méditerranéens. Certains pays sont encore plus spécialisés. Ainsi, les trois quarts du potentiel productif de l'Irlande (évalué par la marge brute standard (MBS) (encadré 1) provient de l'élevage de bovins-viande et d'ovins, et aux Pays-Bas, un tiers de la MBS émane des exploitations horticoles et un second tiers des exploitations laitières. La France est plus diversifiée avec une répartition entre grandes cultures, cultures permanentes et herbivores. Les nouveaux États membres se démarquent avec des exploitations encore peu spécialisées. Les deux tiers du potentiel productif se polarisent en 2003 dans les exploitations « polyélevage » et « mixtes cultures-élevage ». Font exception : Chypre avec une

agriculture centrée sur la production de cultures permanentes (olives et agrumes) et Malte avec une production de fruits et ovins.

Entre 2000 et 2003, la production par UTA de l'UE à 15 a augmenté de moitié

Selon le Rica, la valeur de la production² des exploitations professionnelles de l'UE à 15 s'élève en 2003, à 86 000 euros par exploitation, soit l'équivalent de 54 700 euros par Uta avec des moyennes régionales comprises entre 10 000 et 147 000 euros (*figure 7*). Entre 1990 et 2003, la production agricole par Uta a, en monnaie constante, augmenté de moitié. Du fait de la baisse importante des prix agricoles, cela suggère que la croissance en volume a été plus importante. La hausse de la productivité du travail, observée dans tous les États membres, résulte principalement d'une modification progressive des infrastructures et des technologies employées en agriculture (bâtiment, matériel), de l'essor de la génétique qui a permis un accroissement des rendements et d'une spécialisation accrue des tâches au sein des exploitations de grande taille. Cependant, les situations diffèrent très fortement entre États membres quant à leur niveau en 2003 : la production agricole par Uta est ainsi près de dix fois plus importante au Danemark qu'au Portugal, la France occupant le huitième rang européen.

Les exploitations agricoles européennes se distinguent également par l'intensité de leurs recours aux consommations intermédiaires. Pour générer un euro de production agricole, y compris les aides directes, une exploitation agricole professionnelle utilise, en moyenne communautaire, 0,48 euro de consommations intermédiaires. Ce ratio entre consommations intermédiaires et production traduit d'une certaine façon l'autonomie du système productif. Plus faible en Espagne et en Italie, il atteint 60 % au Danemark et en Suède, 51 % en France. Dépendant des spécialisations agricoles et du niveau d'intensification des surfaces, ce ratio est, dans tous les États membres, plus élevé dans les productions hors-sol (porcs et volailles) et dans les ateliers laitiers intensifs que dans les élevages extensifs de vaches allaitantes, d'ovins et de caprins.

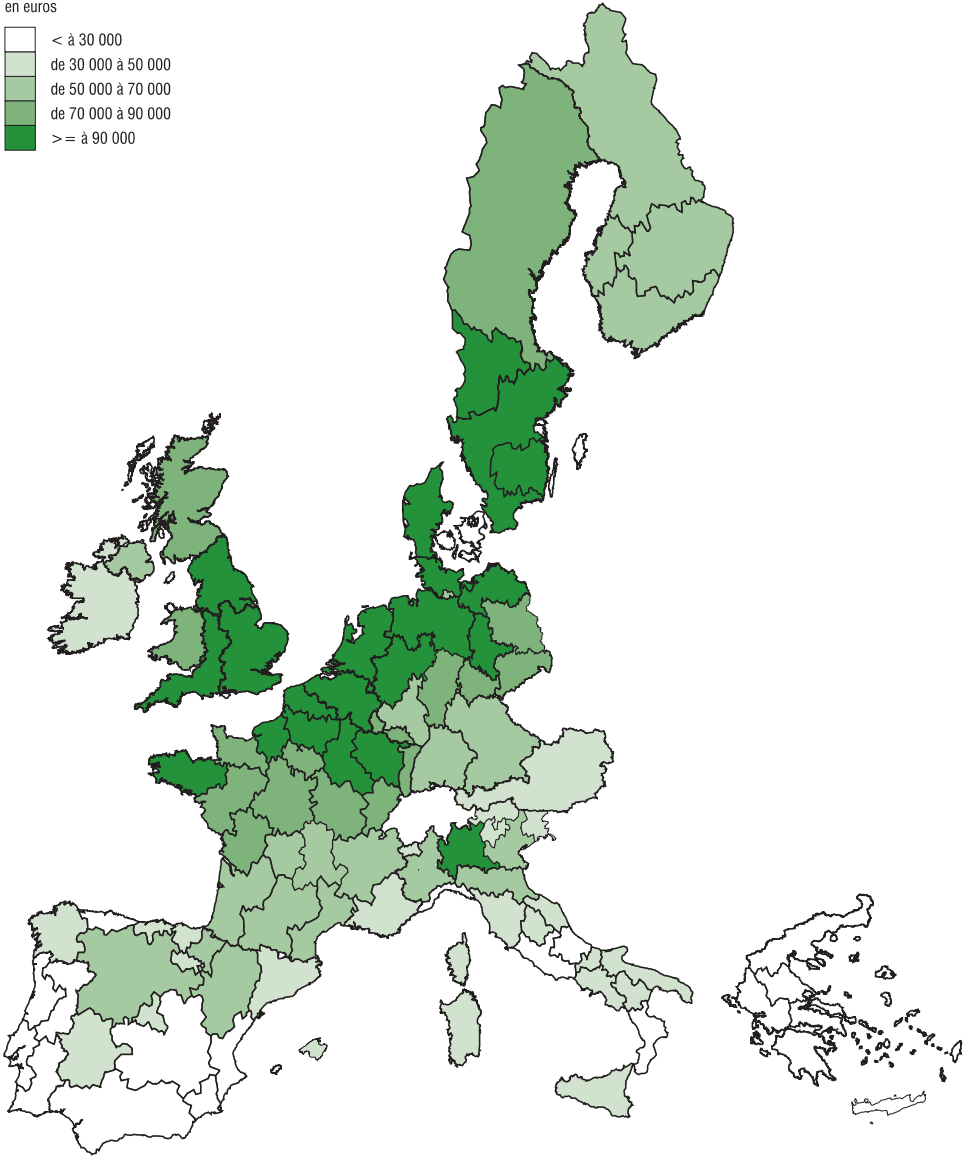
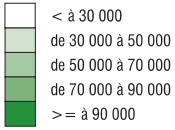
Une dépendance croissante du revenu à l'égard des aides directes

Si depuis 1990, les mécanismes d'intervention ont évolué au fil des réformes successives de 1992, 1999 et 2003 notamment dans le sens d'une baisse des prix institutionnels compensée par l'octroi de paiements directs aux agriculteurs, l'agriculture européenne bénéficie toujours d'un soutien important ; soutien, tant de la part des contribuables (via les paiements directs, les restitutions aux exportations et le soutien à l'écoulement de produits sur le marché intérieur) que des consommateurs (via l'application de droits de douane aux frontières, qui renchérissent le coût d'entrée des produits agricoles issus de pays plus compétitifs). Pour les exploitations agricoles professionnelles, le montant annuel des aides directes s'élève, en moyenne pour l'UE à 15, à 12 300 euros par exploitation, soit 7 800 euros par Uta et 332 euros par hectare. Si, à l'échelle communautaire, cela représente 14 % du cumul de la production agricole et des subventions, de fortes disparités régionales sont cependant observées : la part moyenne des aides varie de 2 % à 40 % selon les régions (*figure 8*). Avant 1992, les aides directes étaient peu fréquentes, à l'exception des zones défavorisées et pour certaines productions agricoles telles que les ovins et les bovins-viande. Les aides directes jouent désormais un rôle

2. La production agricole est la somme des ventes de produits agricoles, déduction faite des achats d'animaux, y compris les aides directes.

7. Production régionale par Uta en 2003

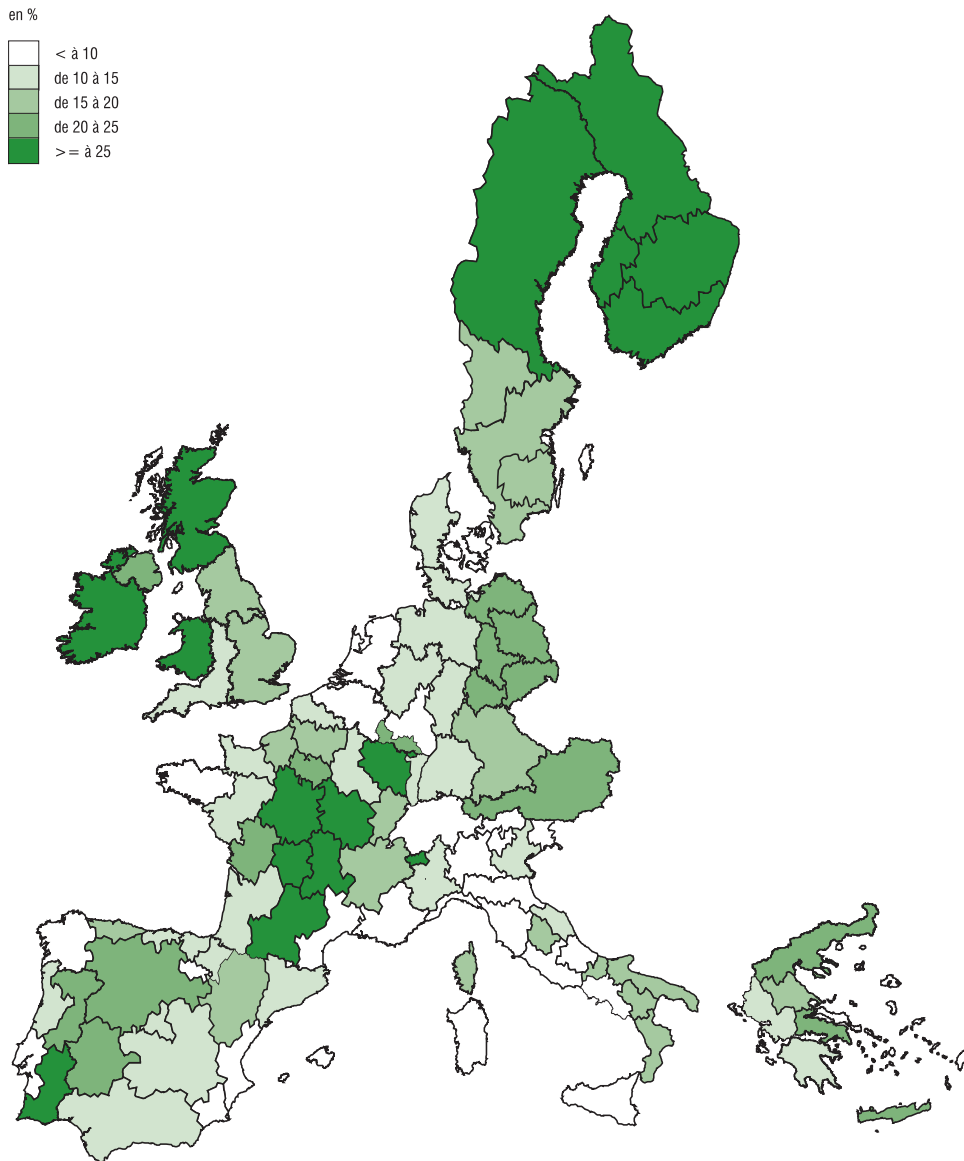
en euros



Note : production y compris subventions.

Sources : Commission européenne DG Agri-A3 ; Rica UE 2003.

8. Part des aides dans les productions régionales en 2003



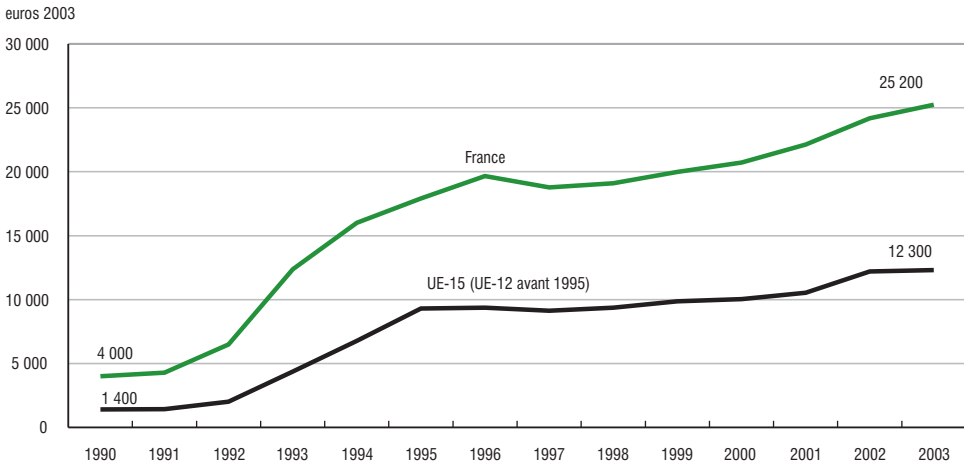
Note : subventions rapportées à la production y compris subventions.

Sources : Commission européenne DG AGRI-A3 ; RICA UE 2003.

important dans la formation du revenu d'une majorité des exploitations agricoles européennes (figure 9).

La valeur de ces aides par exploitation est assez directement liée à la taille des structures ainsi qu'aux productions agricoles développées. Certaines d'entre elles, telles que le porc, la volaille, le vin, les fruits et légumes ne perçoivent pas de paiements directs. Le montant des aides directes par exploitation est par conséquent plus élevé en France que dans les pays méditerranéens ou aux Pays-Bas. Il est en revanche plus faible qu'au Royaume-Uni où les structures bénéficient d'une grande taille, et qu'en Finlande où des crédits nationaux spécifiques sont attribués. Ces montants moyens masquent l'existence d'une forte diversité au sein de chaque État membre. Le montant des aides directes devrait assez fortement progresser dans certaines zones, telles les régions à vocation laitière comme le Grand-Ouest de la France, la Bavière, les Pays-Bas, le Danemark ou l'Autriche, avec la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) du lait et des produits laitiers, qui interviendra entre 2004 et 2007.

9. Montant des aides directes par exploitation agricole professionnelle



Sources : Commission européenne DG Agri-A3 ; Rica UE 2003.

Des besoins en capitaux influencés par les politiques nationales

En 2003 dans l'UE à 15, une exploitation agricole professionnelle dispose en moyenne de quatre euros de capital (somme des immobilisations et de l'actif circulant) pour réaliser annuellement un euro de production agricole (y compris les aides directes). Le rapport entre le capital et la production évalue les besoins en capitaux de l'exploitation agricole. En France, cet indicateur s'élève à seulement 2,1, niveau le plus bas des quinze États membres, loin derrière l'Irlande, l'Italie, le Danemark et les Pays-Bas. L'observation sur longue période montre que la situation française renvoie à des éléments structurels qui expliquent une plus faible valeur du capital : le prix du foncier est plus faible en France que dans la plupart des pays du Nord (où le marché des terres porte sur un volume limité de transaction), et l'application du règlement communautaire sur les quotas laitiers a été réalisée en France en privilégiant un système de redistribution gratuite des droits à produire, contrairement aux pays du Nord où ceux-ci sont marchands.

Hétérogénéité de la future Union européenne à 27

Ce tour d'horizon rapide rappelle l'existence d'une forte hétérogénéité d'exploitations agricoles entre les différents bassins de production européens. Déjà importante dans l'UE à 15 entre les pays méditerranéens et les pays septentrionaux, cette hétérogénéité s'est nettement accentuée avec l'entrée des dix nouveaux États membres en 2004. Si les mécanismes prévus dans le cadre de la Pac sont encore relativement unifiés à l'échelle communautaire, cette diversité des exploitations impliquera probablement, à la lumière de ce qui a été engagé dans le cadre de la réforme de la Pac de juin 2003, un renforcement progressif du principe de la subsidiarité. Si cette évolution peut apparaître nécessaire pour permettre aux États de répondre au plus près aux besoins de leur agriculture, elle laisse aussi planer le risque d'une déstabilisation, à terme, du principe même d'une politique commune. Les orientations à privilégier par la Pac seront, dans une UE qui comportera prochainement 27 États membres (avec l'arrivée de la Roumanie et de la Bulgarie où le nombre total d'exploitations agricoles est d'environ 1,3 million) d'autant plus difficiles à identifier que les différents États membres n'ont pas toujours une vision partagée du rôle que doit jouer l'agriculture. Si certains pays considèrent l'espace rural comme étant d'abord un lieu de production (comme c'est le cas en France), d'autres l'appréhendent plus comme un espace de loisirs. De même, les pays très largement excédentaires en produits agricoles (dont la France, les Pays-Bas ou le Danemark) n'ont pas toujours la même manière d'appréhender le principe de la préférence communautaire que des pays déficitaires, comme c'est le cas du Royaume-Uni (pays qui pourrait avoir, pour certaines productions, intérêt à une ouverture accentuée du marché communautaire à la concurrence internationale). Le terme de « modèle agricole européen », parfois utilisé par les représentants communautaires dans les négociations multilatérales de l'OMC, revêt donc de façon croissante des réalités régionales distinctes. ■

Pour en savoir plus

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales, « La diversité de l'agriculture européenne », *Notes et Études économiques* n° 18, 2003.

Butault J.-P., Delame N., « Concentration de la production agricole et croissance des exploitations », *Économie et statistique* n° 390, Insee, 2006.

Butault J.-P., Gohin A., Guyomard H., « Des repères historiques sur l'évolution de la politique agricole commune », in *Les soutiens à l'agriculture : Théorie, histoire, mesure*, Inra éditions, 2004.
